



# **ORSA**

## **principaux enseignements de l'exercice préparatoire 2015**

### **Petit déjeuner Aon-Benfield 16 février 2016**

# Plan de l'intervention

## □ L'exercice ORSA 2015

- Les progrès par rapport à 2014
- Les axes d'amélioration restant

## □ L'exercice « ORSA taux bas 2015 »

- Rappel des caractéristiques de l'exercice
- Enseignements de l'exercice

# Les progrès par rapport à 2014 (1/2)

- **Un meilleur taux de participation que l'année précédente (+18%)**  
**2015: 451 remises d'ORSA et 28 ORSA groupe**
  - Forte participation de l'ensemble du marché (y compris des petits acteurs)
  - Absence de rapports de certaines entités normalement comprises dans le périmètre d'un ORSA unique (bien que leur situation n'ait pas été clairement abordée dans les ORSA uniques concernés)
  
- **Les trois évaluations sont globalement mieux couvertes :**
  - 90% contenaient l'évaluation du besoin global de solvabilité (BGS)
  - 90% le respect permanent des exigences de solvabilité **vs 82% pour l'exercice précédent**
  - 90% la déviation du profil de risques par rapport aux hypothèses qui sous-tendent le calcul du SCR **vs 72% pour l'exercice précédent**

# Les progrès par rapport à 2014 (2/2)

- ❑ **La validation par une instance dirigeante est formalisée dans presque 70% des cas.**
  
- ❑ **Amélioration des scénarios en nombre, variété et qualité**
  - Plus de la moitié des organismes de l'échantillon analysé ont intégré dans leur ORSA des scénarios de test propres à leurs activités, signe de bonne appropriation de l'exercice, par exemple:
    - Risques liés à l'ANI
    - Allongement de l'âge de départ à la retraite
    - Scénarios de marché (choc action, choc contrepartie, choc retraite, augmentation des spreads)
    - Dérive de la sinistralité, combinaisons de risques de marché et d'une hausse de la sinistralité

# Les axes d'amélioration restant (1/2)

## 1. Besoin Global en Solvabilité

- La description du profil de risques doit être encore étoffée et si possible quantifiée
- Inclure un tableau récapitulatif des risques majeurs auxquels est exposé l'organisme ainsi que des éléments de maîtrise des risques associés
- D'avantage expliquer les variations constatées dans leur profil de risques d'une année sur l'autre.

## 2. Respect Permanent des Exigences de Solvabilité

- Évaluation de la couverture du MCR n'est traitée que dans 66% des cas.
- L'identification des risques liés aux provisions techniques est encore insuffisamment traitée. Les organismes éprouvent des difficultés à comprendre les éléments attendus.
- Une comparaison entre les résultats des simulations de l'an passé et du réalisé est encore trop peu souvent effectuée.
- La qualité des mesures compensatoires et actions correctrices proposées peut encore être améliorée.

## 3. Déviation du profil de risque par rapport à la formule standard

- Un manque de transparence occasionnel.
- Des difficultés à traiter cette évaluation.

# Les axes d'amélioration restant (2/2)

## □ Informations sur la gouvernance et pilotage en amont du processus

- On attend notamment de la part des organes dirigeants un pilotage du processus en amont, et pas seulement une validation finale.
- La pertinence des mesures compensatoires peut être améliorée
- Les scénarios de stress tests sont souvent trop optimistes

## □ Cas particulier ORSA Groupe et ORSA Unique

- Les groupes restaient libres pour cet exercice préparatoire de proposer un Orsa unique sans en avoir préalablement fait la demande au contrôle.
- En 2016, une autorisation devra être demandée.
- De nombreuses structures de taille modeste demeurent négligées dans les ORSA uniques, bien que leurs risques puissent nécessiter un suivi particulier.
- L' ORSA unique ne doit en aucun cas être un moyen de s'exonérer du traitement de l'ensemble des risques des entités du groupe.

# L'exercice « ORSA taux bas » (1/2)

- **Dans le cadre de l'exercice préparatoire à l'ORSA, l'ACPR a demandé aux assureurs vie:**
  - d'évaluer les conséquences d'une situation maintenue et aggravée de taux bas
  - en envisageant également l'éventualité d'une remontée rapide des taux.
  
- **Cet exercice a été réalisé dans le cadre de l'ORSA parce qu'il visait :**
  - une appropriation du diagnostic par les organes dirigeants
  - l'établissement d'un plan d'actions permettant d'assurer la viabilité de l'organisme dans la durée.
  
- **Le collège de supervision a pris connaissance des résultats de cet exercice lors de sa séance du 17 décembre 2015**
  - Le marché de l'assurance vie va continuer à faire l'objet, dans ce contexte de taux bas, d'une attention du collège et des services du secrétariat général.
  - La situation étant très différente d'un organisme à l'autre, la poursuite et l'approfondissement des actions engagées en 2015 feront l'objet d'une approche personnalisée par les services de l'ACPR.
  - Un courrier a été adressé en février aux organismes participants pour leur faire part de ces perspectives.

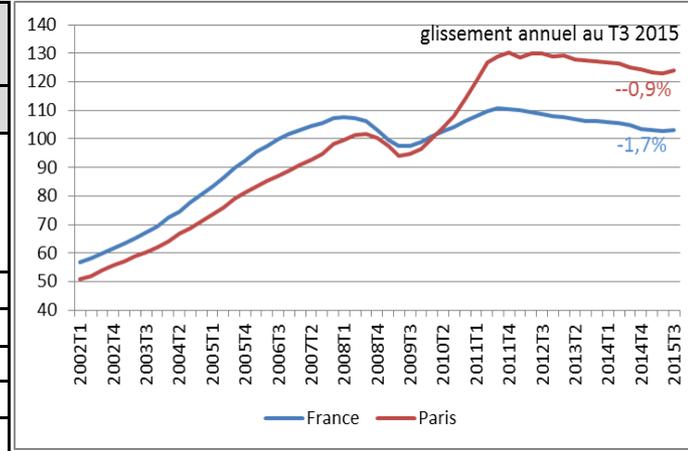
# L'exercice « ORSA taux bas » (2/2)

## Une situation aujourd'hui proche du scenario central

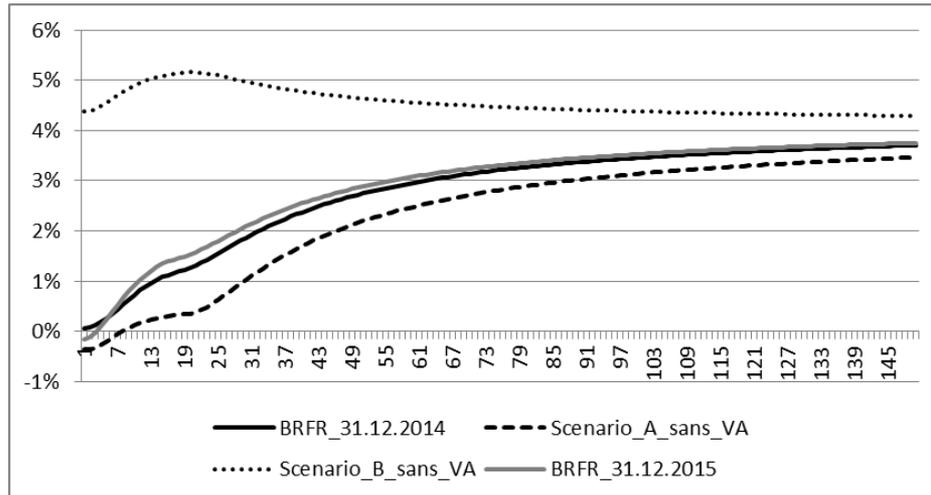
Immobilier

Indice Insee - notaires des prix des logements anciens

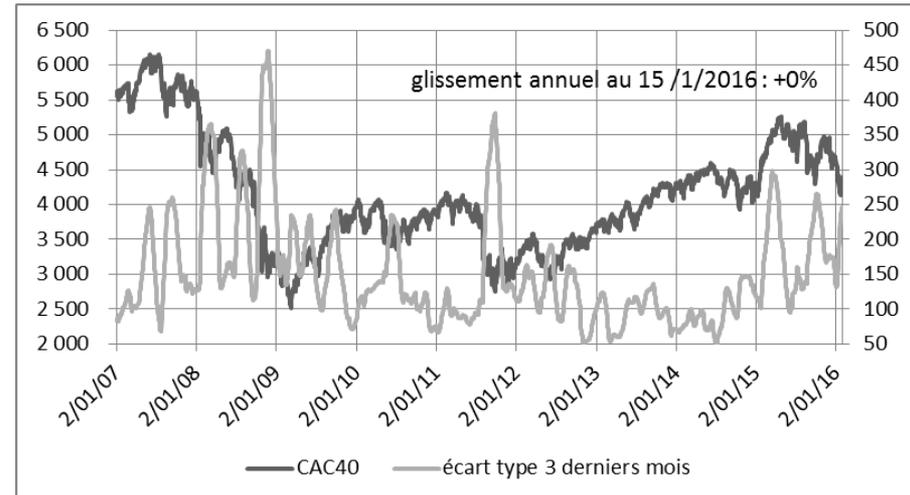
	scénario central - situation fin 2014		scénario A - taux durablement bas		scénario B - remontée des taux en 2018	
	2015-2017	2018-2019	2015-2017	2018-2019	2015-2017	2018-2019
Courbe des taux	Courbe (BRFR EIOPA 31/12/14)		Courbe (BRFR EIOPA 31/03/15) - 35bps		Courbe Scénario A	+450bps par rapport à la courbe du Scénario A
Δ Actions	0% / an		-5% / an		-5% / an	0% / an
Δ Immobilier	-2% / an		-5% / an		-5% / an	
taux d'inflation	+0,1% / an		-0,4% / an		-0,4% / an	3,6% / an
Spread	Constant (31/12/2014)		Constant (31/12/2014)		Constant (31/12/2014)	
Taux de change	Constant (31/12/2014)		Constant (31/12/2014)		Constant (31/12/2014)	



Coubre des taux EIOPA hors VA e t courbe des taux des scenarios



Actions: CAC 40 et volatilité du CAC 40 – dernière donnée 31 /01/2016

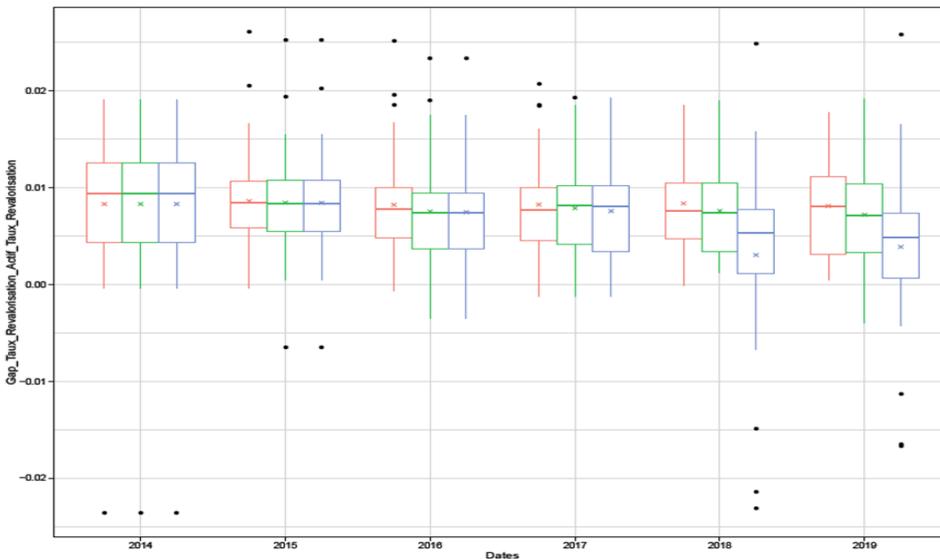


# Les enseignements de l'exercice (1/3)

- ❑ **Affiner les outils de mesure et de suivi à moyen terme du risque lié à la situation de taux bas**
- ❑ **L'exercice a permis d'appréhender:**
  - les difficultés du pilotage à moyen terme du bilan et de la solvabilité dans le nouveau référentiel Solvabilité II
  - la nécessité d'affiner les techniques utilisées
  - La nécessité d'améliorer la qualité des données remises à l'ACPR.
- ❑ **Il n'a pas permis de tirer, au niveau global, de conclusion utile des travaux réalisés pour simuler les effets du scénario de remontée rapide des taux:**
  - les hypothèses retenues par les organismes ne se sont pas révélées suffisamment cohérentes au niveau individuels pour fournir un résultat significatif d'une tendance de marché.
  - Les organismes n'ayant réalisé cet exercice que partiellement devront s'employer à le compléter et à corriger les incohérences qui demeureront, notamment dans le scénario de remontée rapide des taux
- ❑ **Il est nécessaire que chaque organisme dispose en permanence d'une mesure détaillée et cohérente des conséquences à moyen terme sur son bilan, ses résultats et sa solvabilité de la situation de taux bas ainsi que de la remontée des taux à terme.**

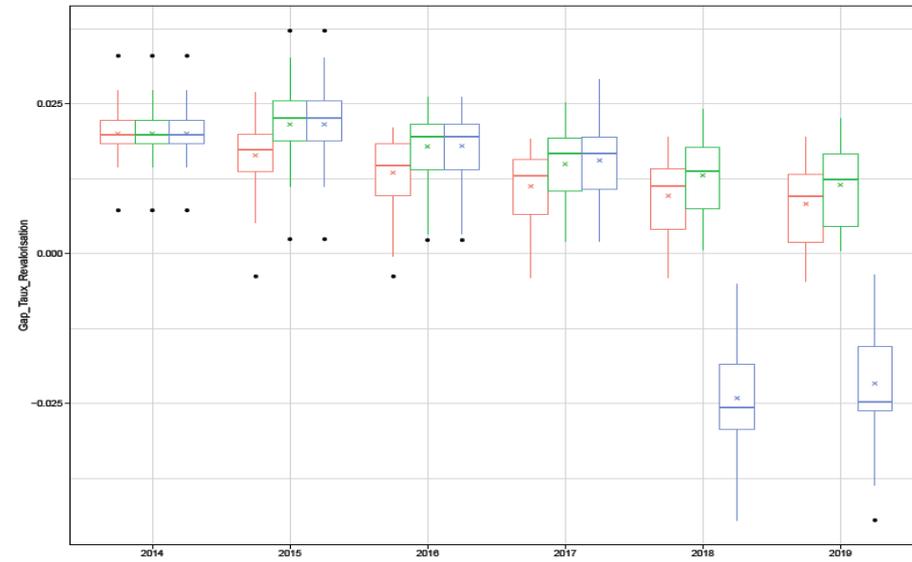
# Les enseignements de l'exercice (2/3)

Écart médian entre les taux de rendement de l'actif et les taux de revalorisation



— Scénario de référence — Scénario A — Scénario B

Écarts entre taux de revalorisation et de l'OAT



- Certains organismes reportent un taux de rendement inférieur au taux de revalorisation : l'impact sur la viabilité de l'organisme doit être investigué
- Dans le scénario B, le taux de revalorisation médian devient inférieur au taux de l'OAT alors même que les rachats conjoncturels ne sont pas modélisés : certains assureurs reportent en effet le même taux de rachat quel que soit le scénario appliqué. De telles hypothèses demandent des investigations complémentaires auprès des organismes.

# Les enseignements de l'exercice (3/3)

## □ Du point de vue de la gouvernance et des choix stratégiques:

- le marché doit progresser vers une meilleure appropriation de l'ensemble des effets de la situation de taux bas
- les organismes doivent prévoir, quantifier et suivre les ajustements à réaliser compte tenu de leur situation propre, du côté des placements comme des produits

## □ L'intensité des mesures dépend de l'évolution des taux:

- dans le scénario central : poursuivre et amplifier les actions déjà entreprises pour s'adapter à ce contexte et rechercher une meilleure maîtrise des risques.
- dans un scénario de stress : des mesures drastiques seraient nécessaires aussi bien au niveau du marché, qu'à celui des organismes les plus vulnérables.

## □ L'adaptation du marché est encore trop lente:

- afin de préserver dans la durée leur solvabilité, les assureurs doivent adapter leur politique commerciale et leur gestion à la réalité des contraintes qui pèsent sur leurs équilibres financiers et faire preuve de modération dans la fixation de leurs taux de participation aux bénéfices.
- Les premières indications dont nous disposons sur les taux de revalorisation pour l'année 2015 montrent que beaucoup de chemin reste à faire pour s'adapter à la situation de taux bas. L'ACPR veillera à la prise en compte de ces éléments dans le cadre du processus d'évaluation interne des risques.